



Une nouvelle présidente nationale pour le Sniil

Paris, 11 janvier 2017.- A l'issue du conseil d'administration, le nouveau bureau national du Sniil (Syndicat National des Infirmières et Infirmiers Libéraux) a été élu ce 10 janvier 2017.

Remportant la majorité des suffrages, Catherine Kirnidis a été élue présidente nationale du Sniil. Elle succède à Annick Touba qui a exercé cette fonction pendant 19 ans.

Infirmière libérale depuis 1985, Catherine Kirnidis exerce à Avignon. Agée de 55 ans, elle est actuellement vice-présidente de l'URPS Infirmière PACA et du conseil régional de l'Ordre PACA. Connaissant bien les rouages du Sniil puisqu'elle en fut administratrice nationale de 1996 à 2012, notamment en tant que secrétaire générale, elle participa aux négociations conventionnelles de 2012. Outre son diplôme d'état infirmier, elle est titulaire d'un master en management des organisations de santé.

Elle sera secondée dans ses nouvelles attributions par :

- John Pinte, 1^{er} vice-président, et Maryse Alcindor, 2^e vice-présidente, qui exercent ces fonctions depuis 2013
- Régine Langlade, secrétaire générale, aidée d'Anne Jauer, secrétaire générale adjointe ;
- Cees Dek, trésorier, assisté de Frederic Masson, trésorier adjoint.

Le Sniil s'est, par ailleurs, enrichi de nouvelles personnalités dans son conseil d'administration national (cf. encadré), tout en s'assurant de garder une certaine continuité. C'est ainsi qu'Annick Touba a été nommée conseillère politique du nouveau bureau national.

La ligne politique du Sniil, issue de la motion de fin d'Assemblée Générale, sera prochainement dévoilée.

Un conseil d'administration national du Sniil fort de sa diversité

Composé de 18 infirmières et infirmiers en activité, le nouveau conseil d'administration national du Sniil accueille également en son sein en sus des élus au bureau national :

Laetitia Brouste, François Casadei, Eve Claiser, Nadine Delevoye, Sabrina Durdan, Audrey Ferullo, Philippe Jeoffre, Antoine Manzanaro, Marianne Pache, Claire Pananceau, Nicole Penna.

Exerçant dans 9 des 18 régions de France, en milieu rural ou urbain, femmes et hommes âgés de 24 à 64 ans, titulaires pour certains de DU, d'un master 2 en pratiques avancées, ou engagée dans le corps des infirmières sapeurs-pompiers volontaires, les 18 membres du CAN du Sniil reflètent la diversité de la population infirmière libérale. On compte parmi eux 14 élus URPS dont le président de l'URPS Normandie.